

Délégation “Territoires de vie quotidienne”

Séance du 26 janvier 2009

Animation : André-Hubert Mesnard, Gérard Bourgoïn, Marc Moussion



Éléments de synthèse

Cette seconde rencontre de la Délégation était consacrée à l’audition de Thierry Violland, Directeur Général de l’AURAN : Agence d’urbanisme de la région nantaise. L’objet de cette rencontre était à la fois de mieux connaître les missions, le rôle de l’AURAN et ses apports aux réflexions du Conseil de développement.

Des liens de travail ont été noués avec l’Agence depuis des années et cette coopération constitue un élément fondamental qui nourrit les réflexions du Conseil. Cette rencontre a été l’occasion de confirmer cette démarche et de la renforcer pour l’avenir.

Le diaporama de l'intervention de Thierry Violland est joint au présent compte-rendu. Il est également téléchargeable en format « pdf » sur le site du conseil :

www.nantes-citoyennete.com

Cette séance a été aussi l'occasion de préciser les conditions de la saisine officielle de la Communauté urbaine sur le Plan de déplacements 2010-2020.

Cette saisine, dont le pilotage est assuré par la Délégation "Territoires de vie quotidienne" concerne l'ensemble des membres du Conseil qui sont intéressés. Il s'agit de favoriser une réflexion transversale sur le thème de la mobilité et des déplacements.

Cette saisine se déroulera en plusieurs phases :

— **De mars à septembre 2009 : phase de l'évaluation participative**

Le Conseil de développement est sollicité pour formuler un avis critique et des questions sur la politique conduite depuis 2000. Pour engager ce travail, les membres du Conseil sont d'ores et déjà invités à formuler par écrit leurs questions et appréciations pour l'évaluation.

Afin d'élaborer ces premières questions, le Plan de déplacements adopté en 2000 et l'avis rendu par le Conseil de développement (à l'époque Conférence Consultative d'Agglomération) en 1999 ont été diffusés par mail. Il sont également consultables sur :

- www.nantes-citoyennete.com (avis de la Conférence Consultative)
- www.auran.org (P.D.U. 2000 - 2010)

— **D'octobre 2009 à janvier 2010**

Ce sera la phase d'élaboration de nouvelles orientations à partir du rapport évaluatif.

Le Conseil sera nouveau sollicité pour proposer des orientations pour la période 2010-2020

— **De janvier à juin 2010**

Au cours de cette phase la Communauté urbaine établira des scénarios, desquels découlera un plan d'actions qui sera soumis à l'avis du Conseil de développement

— **De juin 2010 à janvier 2011**

Ce sera la phase légale de l'enquête publique en juin 2010 jusqu'à l'approbation définitive du Plan de déplacements en janvier 2011.

La prochaine séance se tiendra lundi 23 mars à 18h00 au CCO.

Elle sera consacrée à la mise en route de la saisine Plan de déplacements

Des représentants de la Communauté urbaine participeront à cette séance pour apporter, de leur point de vue, des éléments de bilan et répondre aux premières questions des membres du Conseil

Les contributions liées à la Délégation "Territoires de vie quotidienne" sont consultables et téléchargeables sur www.nantes-citoyennete.com